

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

L'école de natation « LES MARSOUINS » est agréée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative. Récépissé de déclaration d'établissement d'activité physique et sportive.

ARTICLE 2

Monsieur Jean-Marie LAULHE est adhérent à la Fédération des Maîtres Nageurs Sauveteurs. Il bénéficie de ce fait d'une assistance juridique et d'une Responsabilité Civile.

ARTICLE 3

Les cours de natation sont dispensés par un Maître Nageur qualifié, titulaire du BEESAN (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, activité Natation Sportive) et il est à jour de tous ses diplômes, recyclage secourisme, révision quinquennale.

ARTICLE 4

L'inscription pour les cours de natation aux enfants sera effectuée au bureau d'accueil par les parents, grands-parents ou autre personne majeure de la famille.

ARTICLE 5

Les parents s'engagent à respecter le créneau horaire auquel leur enfant est inscrit. Toutefois, en cas d'impossibilité d'assister à une séance, celle-ci sera reportée ultérieurement.

ARTICLE 6

L'entrée dans l'eau, pour la séance de natation, se fera impérativement et uniquement avec le Maître Nageur et son élève. Idem pour la sortie de l'eau. Les parents attendront sur le rivage et assisteront visuellement à la séance. La responsabilité cesse dès que les parents ont récupéré leur enfant.

ARTICLE 7

L'activité de l'école est limitée à l'apprentissage et au perfectionnement de la natation. Le moniteur s'investit afin de conduire chaque élève à son meilleur niveau possible en fonction de ses aptitudes. Tout le matériel pédagogique est fourni par l'école.

ARTICLE 8

L'école « LES MARSOUINS » n'est pas tenue responsable de fermeture en cas d'intempéries, mer forte, baignade interdite. Toutefois, les cours sont reportés sur d'autres créneaux horaires dès lors que les conditions météorologiques le permettront.

ARTICLE 9

L'activité sera effectuée à partir du 1^{er} juin 2015 jusqu'au 15 Septembre 2015, de 9h à 19h week-end inclus sur la plage du PORT VIEUX à Biarritz.

Les Parents

Le Responsable Jean-Marie Laulhé